

# Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

## La dette des ménages au Canada

Avril 2026

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université se réjouissent que le Comité s'intéresse à la dette des ménages au Canada. Or, la dette des étudiants doit absolument faire partie de l'analyse. Cette forme d'endettement des ménages repose de manière disproportionnée sur les épaules des jeunes adultes et de ceux qui misent sur les études, la formation et la recherche pour se bâtir une vie stable.

La dette étudiante est dans une classe à part : bien souvent, elle survient avant que la personne qui la contracte commence à gagner des revenus et occupe un emploi stable sur le marché du travail, et elle peut retarder les autres grandes décisions qui marquent une vie, comme acheter une maison, épargner ou fonder une famille. Selon Statistique Canada, le ratio dette-revenu disponible des jeunes ménages était de 165,2 % au troisième trimestre de 2023. À ce niveau, les dettes freinent la consommation, augmentent la vulnérabilité aux taux d'intérêt et limitent l'accumulation de richesse à long terme des jeunes Canadiens. Résultat : l'économie se fragilise, ralentit et devient inégalitaire. Le coût et le financement des études postsecondaires cadrent parfaitement avec l'analyse de la dette des ménages que vous faites actuellement.

Les données fédérales sur l'aide aux étudiants illustrent bien l'ampleur du problème. En 2023-2024, 727 755 étudiants ont bénéficié de l'aide financière du gouvernement fédéral. Le programme fédéral a versé beaucoup plus d'argent en prêts (4,8 milliards de dollars) qu'en bourses non remboursables (2,6 milliards de dollars). Parmi les emprunteurs étudiant à temps plein qui ont quitté l'école en 2023-2024, le solde moyen des prêts fédéraux se chiffrait à 17 550 \$ pour les étudiants du premier cycle, à 23 261 \$ pour les étudiants à la maîtrise et à 32 444 \$ pour les étudiants au doctorat. Rien qu'en prêts fédéraux, près de 28 200 emprunteurs étudiant à temps plein, soit 11,7 % d'entre eux, devaient plus de 30 000 \$ à la fin de leurs études.

Ces montants font augmenter directement la pression exercée par les obligations de remboursement. En 2023-2024, 240 994 emprunteurs étudiant à temps plein ont commencé à rembourser leur dette, et 42 036 se sont prévalus du Programme d'aide au remboursement dès la première année, une augmentation de 17,4 %. En tout et pour tout, le Programme d'aide au remboursement comptait plus de 200 000 bénéficiaires à l'étape 1 et plus de 52 000 à l'étape 2 (aucun versement). Pour les prêts fédéraux, le taux de défaillance sur trois ans est passé à 8,2 % pour les emprunteurs qui ont commencé leurs remboursements en 2021-2022, une proportion qui se situait à 6,8 % l'année précédente, même si, à 91,5 %, le taux global de remboursement est demeuré relativement élevé en 2022-2023. Ces indicateurs montrent que de nombreux emprunteurs réussissent à gérer leur dette parce qu'ils peuvent compter sur un soutien continu, et non parce que leur fardeau financier est gérable.

Le Comité devrait aussi tenir compte de l'un des sous-groupes d'étudiants les plus vulnérables, à savoir ceux qui ont des dettes d'études, mais qui n'ont d'autre choix que d'interrompre ou de cesser leurs études avant de les avoir terminées. La hausse des frais de scolarité et la crise du coût de la vie font mal aux jeunes, et les données montrent que les étudiants ont de plus en plus de difficulté à payer leurs études postsecondaires : environ 43 % des étudiants interrogés ont en effet déclaré que, sans le soutien financier de leurs parents, ils auraient décroché, et le quart d'entre eux envisagent de mettre fin à leurs études en raison de contraintes financières. De son côté, Emploi et Développement social Canada a explicitement confirmé que le principal facteur qui permet de faire baisser le taux de défaillance des prêts étudiants et l'obtention du diplôme. Dans la mesure où les problèmes financiers risquent de plus en plus d'obliger les étudiants à décrocher, ces derniers sont systématiquement poussés vers la faillite.

Le Comité devrait également tenir compte des facteurs qui poussent les étudiants à s'endetter, à commencer par la hausse soutenue des frais de scolarité et des dépenses liées à l'éducation. Il a été prouvé qu'au Canada, les frais de scolarité augmentent nettement plus rapidement que l'inflation depuis plus de 30 ans. Depuis le début des années 1990, ils ont dépassé l'indice des prix à la consommation et les autres frais de subsistance de base, y compris le logement, le transport et l'alimentation. De 2000 à 2025, le coût des études a grimpé nettement plus rapidement que l'inflation. Les frais de scolarité moyens ont augmenté de 119 % au premier cycle et de 93 % aux cycles supérieurs, tandis que les prix à la consommation ont connu une hausse globale de 69 %. Pendant ce temps, les frais

connexes, comme le logement et l'alimentation, ont eux aussi augmenté plus rapidement que l'inflation, ce qui fait grimper le coût total des études.

Que les frais de scolarité au premier cycle aient augmenté 50 % plus rapidement que l'inflation au cours des 25 dernières années n'est pas sans effet sur les problèmes d'endettement des familles canadiennes d'aujourd'hui, et les tendances actuelles montrent que les choses vont seulement aller en empirant.

Le tableau suivant fait état, province par province, de la hausse subie en un an par les frais de scolarité obligatoires au Canada (2024-2025 par rapport à 2025-2026) :

C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
2,0 %	2,0 %	3,2 %	4,4 %	3,2 %	9,4 %	4,7 %	1,1 %	5,9 %	3,2 %

Notons que, dernièrement, l'Ontario a dégelé les frais de scolarité, qui étaient les mêmes depuis sept ans, et qu'en 2024, le Québec a haussé de 33 % les frais que doivent payer les étudiants provenant de l'extérieur de la province. Bien que certaines provinces, comme Terre-Neuve-et-Labrador, aient choisi de geler de nouveau les frais de scolarité et que plusieurs autres aient décidé de plafonner les hausses, la vaste majorité des étudiants canadiens voient leurs frais de scolarité augmenter plus rapidement que l'inflation.

Outre la hausse des frais, l'Ontario a annoncé en février que le Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario délaierait en bonne partie les bourses au profit des prêts. Avant cette annonce, les bourses offertes par le Régime pouvaient couvrir jusqu'à 85 des frais de scolarité des étudiants. Cette nouvelle politique fera passer cette proportion à 25 %, en plus d'alourdir radicalement la dette des étudiants de la plus grosse province du pays.

Les ménages consacrent désormais une part grandissante de leurs revenus aux études postsecondaires, ce qui veut dire que ceux qui ont un revenu peu élevé doivent assumer un fardeau disproportionné. Ces tendances confirment que la dette étudiante n'est pas seulement tributaire des choix d'emprunt de chacun, mais d'un changement de longue haleine dans la manière dont les études postsecondaires sont financées au Canada.

Ajoutons à cela que nous disposons seulement d'un portrait parcellaire de la dette étudiante privée. L'Enquête nationale auprès des diplômés de Statistique Canada permet d'en avoir une assez bonne idée, mais elle n'a pas lieu très souvent et elle ne porte pas sur l'éventail complet des emprunteurs (prêts privés, marges de crédit, cartes de crédit, soutien familial, etc.). De plus en plus de données montrent qu'une proportion grandissante de jeunes adultes comptent sur le crédit non hypothécaire privé pour subvenir à leurs besoins primaires, comme se nourrir et payer les factures. Ces données sont indissociables du fait que les taux de défaillance pour le crédit non hypothécaire ont atteint des niveaux jamais vus depuis 2009, les jeunes consommateurs de moins de 26 ans étant le segment de la population où ils sont le plus élevés. Il y a des conséquences quand un jeune ménage doit compter sur le crédit et tombe en défaut de paiement : d'abord son historique de crédit risque d'en pâtir, puis il risque d'avoir du mal à louer un logement, alors que le marché est déjà féroce, ce qui l'enferme dans un cycle perpétuel d'endettement et de précarité financière.

Les mesures prises dernièrement par le gouvernement fédéral sont utiles, mais elles ne vont pas assez loin. Le gouvernement a annoncé en mars 2026 que la limite maximale de 4 200 \$ pour les prêts non remboursables serait maintenue en 2026-2027, tout comme la limite hebdomadaire des prêts. Pourtant, le niveau actuel des prêts demeure inférieur de près de 8 000 \$ au coût annuel des frais de scolarité au premier cycle.

De plus, l'écart se creuse entre l'aide fédérale et la réalité du marché du logement, qui équivaut à de l'exploitation et où les prix connaissent des sommets inédits. L'enveloppe budgétaire du Programme canadien d'aide financière aux étudiants n'a pas suivi l'inflation dans le domaine du logement.

Bien que l'aide fédérale maximale (prêts et bourses) pour une année scolaire typique de 34 semaines soit plafonnée à environ 14 000 \$, Statistique Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement ont révélé qu'en 2025, dans certaines villes universitaires, le loyer moyen pour un appartement d'une chambre à coucher dépasse 1 000 \$, c'est-à-dire suffisamment pour absorber une bonne partie du financement fédéral accordé aux étudiants.

## Recommandations

- Premièrement, le budget du Programme canadien de bourses aux étudiants devrait être majoré. La bourse destinée aux étudiants à temps plein devrait être d'au moins 8 000 \$ par année et être indexée chaque année par après. De cette façon, les étudiants auraient moins besoin de s'endetter pendant leurs études, au lieu de pouvoir seulement compter sur une éventuelle aide au remboursement. Il a été prouvé que l'aide non remboursable bénéficie à des centaines de milliers d'étudiants; il reste maintenant à faire en sorte qu'il y en ait suffisamment pour compenser la hausse des frais et pour réduire l'endettement.
- Deuxièmement, le gouvernement fédéral devrait se doter d'un cadre national sur la transparence de la dette étudiante. Emploi et Développement social Canada, Statistique Canada, l'Agence du revenu du Canada, les provinces, les territoires et les organismes de réglementation financière devraient être tenus de faire rapport annuellement des emprunts totaux contractés par des étudiants, y compris les prêts fédéraux et provinciaux, les prêts des banques privées, les marges de crédit pour études, le financement institutionnel et les autres types d'endettement à coût élevé auxquels les étudiants ont recours pour payer leurs études et subvenir à leurs besoins. Ces rapports devraient notamment faire état des remboursements et des signes de détresse financière, et les données devraient être adéquatement désagrégées.
- Troisièmement, pour assurer la pérennité du Programme canadien de bourses aux étudiants, le gouvernement fédéral devrait se doter, en collaboration avec les provinces et les territoires, d'une stratégie sur la formation et les études postsecondaires afin que tous les Canadiens puissent jouir d'une éducation abordable, accessible et de qualité.

La dette étudiante n'est pas un facteur négligeable de l'endettement des ménages. Ce fardeau pèse très tôt sur les épaules des jeunes, ce qui a des conséquences à long terme, pour les principaux intéressés, mais aussi pour le public, et le gouvernement fédéral devrait donner l'exemple en allégeant le plus possible cette dette.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de contribuer à cette étude.

## Sources

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et coll. [Les coûts croissants de l'éducation postsecondaire](#). Fédération canadienne des étudiantes et étudiants. Coalition Éducation pour tous, 2022

Emploi et Développement social Canada. [Note d'information sur les paramètres du Programme canadien de prêts et de bourses aux étudiants](#), 5 janvier 2026

Emploi et Développement social Canada. [Évaluation du Programme canadien d'aide financière aux étudiants : Remboursement des prêts](#), 27 juin 2024.

Embark. [1-in-4 Students Have Considered Dropping Out Because of Money](#), août 2024

Equifax. [Les arriérés non hypothécaires ont atteint des niveaux inégalés depuis 2009](#), 27 mai 2025

James Gauthier et Carter McCormack. [Le logement, le patrimoine et la dette : comment les jeunes Canadiens s'adaptent-ils aux pressions financières et immobilières?](#), Rapports économiques et sociaux, Statistique Canada, 27 mars 2024

Gouvernement du Canada. [Programme canadien d'aide financière aux études – rapport statistique 2023-2024](#), Emploi et Développement social Canada, 2025

Gouvernement du Canada. [Rapport annuel du Programme canadien de prêts aux étudiants pour 2023 à 2024](#), Emploi et Développement social Canada, 2025

Gouvernement du Canada. [Le gouvernement du Canada prolonge les mesures d'aide financière pour les étudiants de niveau postsecondaire](#), Emploi et Développement social Canada, mars 2026

Gouvernement du Canada. [Statistiques trimestrielles sur les loyers, premier trimestre de 2019 au premier trimestre de 2025](#), 2025

Gouvernement du Canada. [Droits de scolarité et frais supplémentaires des étudiants canadiens selon le niveau d'études](#), 2025.